

**Ce rapport d'information se penche sur l'appareil de formation. La mission constate que celui-ci est très dense, le format français d'armée exigeant de disposer d'une palette de compétences extrêmement variée. Elle observe que cet appareil de formation a néanmoins connu de profondes mutations ces dernières années et a été largement rationalisé.**

La mission note enfin que l'outil de formation est en constante évolution, pour tenir compte des réorganisations au sein du ministère de la défense, de la montée en gamme technologique ou pour faire face aux nouvelles menaces. Les membres de la mission d'information partagent la conviction qu'il doit à présent être possible de tirer un meilleur profit des coopérations avec les industriels, de s'ouvrir davantage au monde de l'enseignement supérieur et d'engager une démarche plus ambitieuse de certification professionnelle ainsi que le prévoient le Livre blanc et la politique des ressources humaines du ministère de la Défense à l'horizon 2015. Huit propositions viennent compléter les constats de la mission.

- **Proposition n° 1** : augmenter, dans les grandes écoles militaires, la proportion de places offertes aux étudiants ayant déjà accompli un premier parcours universitaire.
- **Proposition n° 2** : encourager les grandes écoles militaires à décloisonner leurs cursus pour tendre vers des modèles d'écoles uniques, assorties d'un insigne commun.
- **Proposition n° 3** : augmenter la proportion d'élèves-officiers effectuant un semestre de scolarité dans un autre établissement d'enseignement supérieur et accueillir, dans le même temps, une plus grande proportion d'étudiants issus de ces établissements.
- **Proposition n° 4** : accélérer le changement de statut des écoles militaires pour en faire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP).
- **Proposition n° 5** : favoriser la création, dans chacune des armées, d'écoles à destination des élèves en situation d'échec scolaire, en y consacrant des moyens spécifiques.
- **Proposition n° 6** : doter au plus vite les armées d'un outil complet de connaissance des coûts de l'appareil de formation.
- **Proposition n° 7** : demander au CCF de définir une méthodologie, commune aux trois armées, permettant de préparer et de développer des partenariats de formation avec les industriels.
- **Proposition n° 8** : amplifier la féminisation des effectifs des cadres des écoles et des centres de recrutement pour ouvrir les choix de carrière des femmes et promouvoir la mixité dans les armées.